

## Réponse aux réponses de la Mairie

Le texte « Le Jardin des Halles : objectifs et évolutions du projet » lève enfin l'ambiguïté qui pèse depuis bientôt un an sur la concertation. La Mairie persiste et signe le maintien pour l'essentiel de l'avant-projet de jardin dont les associations n'ont cessé de pointer les défauts, en précisant qu'elle n'était pas obligée de les écouter, puisqu'il s'agit d'un marché de maîtrise d'œuvre. Soit un an de travaux, réunions, débats pour apprendre que la concertation n'en était pas une. Seule concession notoire, l'axe nord-sud qui vient d'apparaître sur le CD du 23 avril dernier.

Apparaissent aussi clairement les principes qui ont guidé la démarche. Pourquoi nous écouterait-on en effet ? Le texte le dit sans fard, il s'agit de réparer un jardin qui a été « dénaturé par l'évolution des pratiques » (p. 1). Les usagers l'ont abîmé en se l'appropriant, la Mairie va leur réapprendre à vivre et rectifier leurs parcours. Pas étonnant dans ces conditions que les résultats des enquêtes IPSOS aient été purement et simplement ignorés. Entre autres points, ces enquêtes révélaient un taux de satisfaction élevé, un sentiment de sécurité assez général, une demande de calme, de lien, et de gratuité. Prétendre exercer un droit de « réappropriation du jardin », corriger les mauvais plis, faire la sourde oreille à toute expression des usagers, c'est vraiment oublier le principe invoqué p. 5, « ce sont les usages qui 'finissent' l'espace, que ce soit pour le délaissier, l'occuper normalement ou pour en transgresser les normes ». Autant s'attendre à de nouveaux détournements dans l'avenir.

La gratuité est une qualité majeure du jardin aux yeux de ses usagers. La Mairie a prévu quelques enclos pour différentes classes d'âge, en cédant parfois aux pressions, mais n'a pas pris en compte la variété des classes sociales. Le découpage de la concertation en GTT a permis d'enfouir maintes questions auxquelles le texte ne répond toujours pas. Le Maire a perdu l'occasion de faire un geste fort, un geste d'accueil adressé aux jeunes de banlieue, sous forme d'équipements ou offres de service spécifiquement adaptés à leurs besoins, au moins un lieu gratuit où s'abriter après le dernier métro. Un geste qui reconnaisse la valeur de leur attachement au quartier, qui les invite à en découvrir les richesses pas seulement matérielles, et invite les habitants à suivre l'exemple du partage.

Or que leur propose la Mairie ? Une animation permanente, un jardin transformé en dessert du futur Forum et investi d'une nouvelle mission symbolique, l'émergence du monde souterrain, « vraie révolution sur le site » prédit Mangin (6.IV. 2007). Vive la révolution mais un jardin est-il l'endroit idéal pour cela s'il n'a pas les dimensions du Champ du Mars ? Et sur quoi débouchera la « première porte d'entrée dans Paris » ? Une prairie, pour faire plus nature. Outre la sécurisation / surveillance du lieu, thème qui dans les débats reste l'excuse principale à cette volonté d'animation, la « nature » au cœur de la ville devient la valeur suprême.

Quand on y réfléchit, c'est ce bout de pâture conceptuel qui interdit toute révision sérieuse de l'avant-projet SEURA. Il servira à « tout le monde », c'est-à-dire personne puisque la variété des besoins, des attentes, des habitudes est noyée dans un flou très peu artistique. Si la place René Cassin doit disparaître, c'est parce qu'elle est

« minérale » et non « végétale ». Or elle fonctionne très bien, chacun le sait, les usagers l'ont plébiscitée en tête du classement IPSOS comme un lieu de rencontre et de repos. Outre sa minéralité, on lui reproche de troubler les paroissiens voisins en accueillant trop souvent des performances théâtrales, mais ces nuisances potentielles pourraient être facilement traitées par un aménagement d'horaires qui respecte ceux des services religieux. Le jardin Lalanne est végétal, mais il empiète aussi sur la prairie. Enfin, prairie oblige, toutes les aires de jeu, kiosque à musique et autres s'entassent dans la partie sud, bordée par des immeubles d'habitation dont les occupants ignorent pour la plupart ce qui les attend. Les autres seront heureux d'apprendre que le jardin doit être un espace « appropriable aux différentes activités et populations, en particulier les riverains » (p. 3). Est-ce pour différer une mise au point qui peut tourner à la confrontation que la Mairie n'a toujours pas répondu aux demandes de réunion publique ?

Au fait qui a demandé de l'animation ? Personne, pas une fois lors des nombreuses réunions tenues sur les Halles, mais elle est indispensable à la sécurité d'un jardin ouvert ne cesse de nous rappeler Yves Contassot. Cessera-t-elle à 2 h du matin, et dans ce cas peut-on compter que les voleurs et violeurs fermeront boutique en même temps que les cafés ? sinon qu'advient-il du malheureux passant attardé ? Mais la rumeur dit que ce motif n'est qu'un prétexte, que le but recherché est une reparisianisation qui ramène la clientèle aisée des Halles d'antan. On comprend mieux dans ces conditions les cafés littéraires et autres ersatz de culture cédés à des commerçants mais comptabilisés dans les mètres carrés d'équipements culturels du futur Forum. L'« animation » du jardin distraira les clients en terrasse. Ils pourront aussi « consommer » une vue imprenable sur Saint-Eustache dont les perspectives seront ménagées à défaut de son parvis si ouvert aux échanges. Le texte annonce parmi les résultats de la concertation « la suppression des terrasses de cafés prévues en rive du jardin le long du Forum rénové » (p. 8), que l'avant-projet SEURA ne semble pas avoir enregistré. Quant à une politique culturelle ambitieuse et cohérente qui pourrait également rehausser l'attractivité des Halles, on l'attend, mais le sujet est rarement évoqué.

Le principal succès de la concertation sur le futur Forum a été de faire supprimer le terme « carreau » du cahier des charges. Je propose une mesure simple : rayer le mot « prairie » de l'avant-projet de jardin. Si la Mairie demande à l'équipe SEURA d'oublier les verts pâturages et revenir à la réalité urbaine pour offrir aux enfants proches ou éloignés le beau jardin promis, tous les espoirs redeviennent permis, toutes les évolutions possibles.

4 mai 2007

DGBI